

Deuxième degré de l'enseignement professionnel

Dans l'**enseignement professionnel**, l'apprentissage s'effectue avant tout à l'école et en stage en entreprise (au 3^e degré). Cela demande :

- de bonnes aptitudes manuelles ;
- l'acquisition progressive d'un matériel d'outillage permettant l'apprentissage des compétences manuelles ;
- un bon comportement : le danger présenté par certaines machines oblige les élèves à une stricte discipline ;
- de la régularité, de la bonne volonté, de l'étude et de la motivation.

Après la 6^e année, l'élève est « qualifié ». Il peut toutefois compléter sa formation en effectuant une 7^e année professionnelle qui lui donnera également un Certificat d'enseignement secondaire supérieur lui permettant de poursuivre certaines études supérieures.

Deux sections dans notre école :

1. La section mécanique polyvalente en 3^e et mécanicien d'entretien automobile en 4^e :

Polyvalente en 3^e car on y apprend les bases de :

- La soudure
- La mécanique automobile
- La mécanique machines-outils

L'option présente donc des activités variées.

L'élève travaille 12 heures par semaine en atelier (automobile 4h, soudure 4h, machines-outils 4h).

A cela s'ajoutent 6 heures de cours techniques théoriques (2h de dessin technique, 4h de technologie) et 16 heures de cours généraux.

En 4^e, l'élève se spécialise en mécanique automobile avec 6h de technologie garage et 12h de travaux pratiques Garage.

2. La section bois (menuiserie → ébénisterie)

L'élève travaille 14 heures par semaine en atelier. A cela s'ajoutent 6 heures de cours techniques théoriques et 16 heures de cours généraux.

Le travail du bois demande de la patience, du soin, de la rigueur, un profond souci du beau et du bien faire. Une réelle motivation est nécessaire. Le travail artisanal d'une matière aussi noble procure un véritable épanouissement.

Enseignement Professionnel

2^e degré (3^e année et 4^e année)

Option « Bois »

Option « Mécanique polyvalente- Mécanicien d'entretien automobile»

Option	Bois 3 ^e et 4 ^e	3 ^e Mécanique polyvalente	4 ^e Mécanicien d'entretien automobile
FORMATION COMMUNE	<i>16h</i>		
Religion	2h		
Français	4h		
Mathématique	2h		
Néerlandais	2h		
Formation historique et géographique	2h		
Formation scientifique	2h		
Education physique	2h		
OPTION DE BASE GROUPEE	<i>20h</i>	<i>18h</i>	<i>18h</i>
Bois (cours techniques)	6h		
Travaux pratiques bois	14h		
Technologie du soudage	2h		
Technologie de l'usinage	2h		
Dessin technique	2h		
Technologie du garage			6h
Travaux pratiques Usinage	4h		
Travaux pratiques Soudage	4h		
Travaux pratiques Garage	4h		12h
Total des heures :	<i>36h</i>	<i>34h</i>	<i>34h</i>

L'enseignement professionnel demande :

- l'acquisition progressive d'un matériel d'outillage permettant l'apprentissage des compétences manuelles;
- un bon comportement : le danger présenté par certaines machines oblige les élèves à une stricte discipline;
- de la régularité, de la bonne volonté, de l'étude et de la motivation.

→

Enseignement secondaire, mixte, général, technique et professionnel

Tél. 02/735.81.10

Email : info@isj.be

Site : www.saint-joseph.be